



KEOSYSTEMS

BY PACS

- Habitat collectif
- Flottes de véhicules
- Tertiaire
- Hôtels



GUIDE D'UTILISATION

CREATION DU COMPTE UTILISATEUR KEO SMART

Avant d'utiliser votre borne de recharge créez votre
compte-portefeuille depuis notre site internet
www.keo.systems



KEO SYSTEMS

RUE DU PRE FUSE
77340 PONTAULT-COMBAULT

01 60 29 98 25

contact@keo.systems

Retrouvez plus d'informations sur

WWW.KEO.SYSTEMS

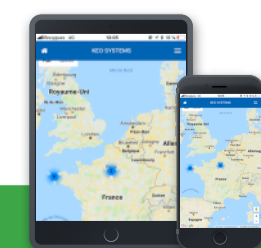


©2015-2019 Keo Systems. Tous droits réservés.

Fabriqué en
France



Technologie
NFC



Téléchargez gratuitement
l'application

ATTENTION

Pour utiliser la borne avec un badge, et avant la création de votre compte vous devez :

1. Vous rendre à la borne et appuyer sur un des boutons.
2. Passer votre badge devant la borne.
3. Noter le numéro de badge qui s'affiche à l'écran.

1 CREATION DU COMPTE

1. Rendez-vous le site www.keo.systems rubrique **Mon compte**
2. Cliquez sur le bouton **Créer mon compte**
3. Une fois le compte créé, cliquez sur le bouton **J'ai un compte**
4. Connectez-vous

2 OUVERTURE DU PORTEFEUILLE

5. Depuis l'espace client, cliquez sur la rubrique **Portefeuille**
6. Renseignez les informations demandées :
 - Pays
 - Date de naissance
 - IBAN
 - BIC

3 CHARGEMENT DES CREDITS

7. Pour effectuer un dépôt de crédits dans le portefeuille cliquez sur **Dépôt de crédit**
8. Choisissez le montant que vous souhaitez transférer dans le portefeuille
9. Validez le dépôt par carte bancaire

4 GESTION DES EQUIPEMENTS

10. Depuis l'espace client, cliquez sur la rubrique **Equipements**
Votre smartphone s'enregistre automatiquement dès la première connexion à l'application.
11. Pour enregistrer un badge MIFARE/DESFARE, utilisez un smartphone équipé d'un module NFC ou un module de programmation Keo Systems adapté

IMPORTANT

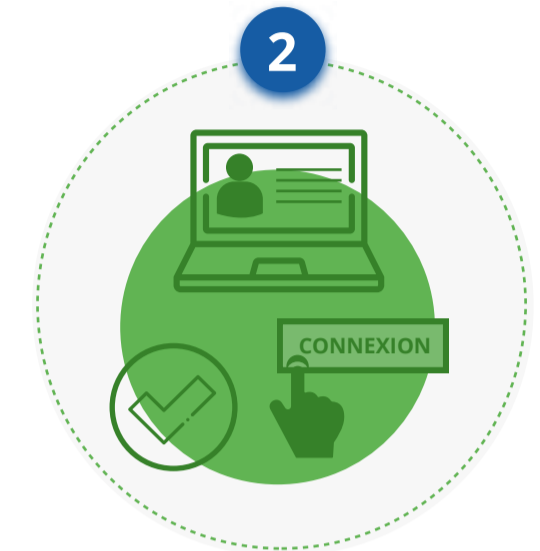
Pour chaque dépôt de crédit, des frais de transaction fixes de 1€ s'appliquent.

CREEZ VOTRE
COMPTE
EN QUELQUES
MINUTES

COMMENT CA MARCHE ?



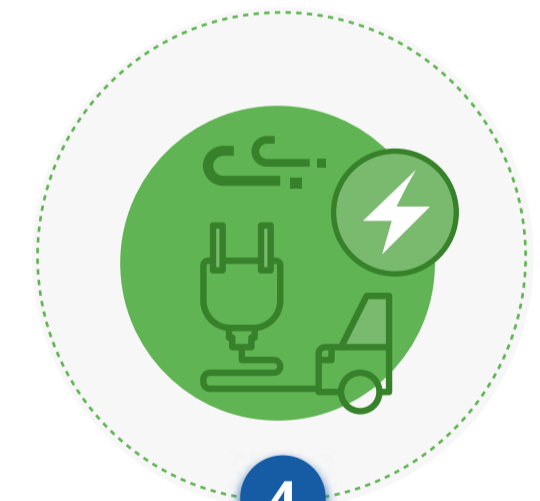
S'ENREGISTRER



SE CONNECTER



CREDITER



CHARGER

INFORMATION PRATIQUE

Si vous entrez dans le cadre d'un compte professionnel (flotte de société, etc ..) votre gestionnaire a déjà créé votre compte et vos équipements.